



REGLEMENT 2018

La rando-raïd VTT n'est pas une compétition (pas de chronométrage, pas de classement), à ce titre, un certificat médical n'est pas obligatoire.

Cependant le participant reconnaît pratiquer une activité sportive régulière et atteste sur l'honneur ne pas avoir de contre-indication de santé relative à la pratique du VTT.

Le participant a la possibilité de choisir la longueur du circuit en fonction de ses aptitudes physiques sans avoir à surpasser ses limites. Le participant dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas de défaillance physique.

Deux circuits sont mis à la disposition des participants sur trace GPS, il n'y a pas de balisage matérialisé. Chaque participant devra être équipé de son GPS, nous tolérons l'utilisation d'un GPS pour 5 maximum.

Les circuits VTT empruntent des routes et chemins ouverts à la circulation.

A ce titre le participant doit se conformer au code de la route et à la signalisation spécifique à l'épreuve, chaque croisement de route est annoncé.

Malgré l'ensemble des mesures de sécurité prises par l'organisation, le participant reconnaît et convient que les activités sportives liées à la pratique du VTT dans le cadre de la manifestation sportive peuvent être dangereuses et sont susceptibles de présenter des risques et dangers pouvant entraîner des dommages matériels et/ou corporels. A ce titre le participant décharge l'association « EGOBIKE » et chacun de ses membres de toute responsabilité en cas de dommages matériels et/ou corporels.

Le port du casque est obligatoire.

Chaque participant devra être couvert par une assurance responsabilité civile et sera seul responsable en cas d'accident dont il serait victime ou auteur.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol ou dégradation du matériel des participants.

La randonnée traverse des propriétés privées : respectez ces propriétés mises gracieusement à disposition des organisateurs de façon ponctuelle pour la manifestation : VENTOUX XTREME MTB 2018

Un bon vététiste respecte l'environnement : merci de garder vos déchets et emballages dans les poches. Des poubelles seront disposées sur les ravitaillements et à l'arrivée.

Une autorisation parentale est obligatoire pour les participants mineurs qui doivent être accompagnés d'un adulte.